



Des prestations de récupération

Outre les massages de récupération proposés par les kinésithérapeutes, le pôle médical s'est doté depuis 2009 d'une chambre de Cryothérapie Corps Entier (CCE) à trois compartiments (-10°, -60° et -110°C).

Ce traitement de médecine physique se développe autour de trois axes principaux :

- > la récupération du sportif et l'amélioration des performances, ainsi que la prévention de récurrences de pathologies
- > le traitement de pathologies musculaires et inflammatoires de l'appareil locomoteur
- > la recherche afin d'affiner et valider des protocoles de préparation à la compétition.

La CCE est aussi ouverte aux personnes extérieures à l'INSEP, sous la responsabilité d'un(e) kinésithérapeute ou d'un infirmier(e) diplômé(e) d'Etat, qui se seront assurés, au préalable, que les patients ne présentent aucune contre-indication.